

P.L.U. approuvé par délibération du Conseil Municipal du 2 décembre 2014
Le Maire

LEGENDE :

I. PRESCRIPTIONS ÉDICTÉES PAR LE P.L.U.

- A. LE ZONAGE, ZONES ET SECTEURS**
 --- Ligne de zone
 N Désignation de zone
 NI Désignation de secteur de zone

B. LES IMPLACEMENTS RÉSERVÉS

- Emplacements réservés
 ■ Les autres usages
 --- Bords de ruisseau
 ■ Zone d'interdiction obligatoire

C. RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Capitaine agricole 400
 ★ (Circulaire du premier ministre, 14 septembre 07 du L. 021-12)
 --- Secteur de ruisseau assaini
 ■ Déversoirs locaux classés



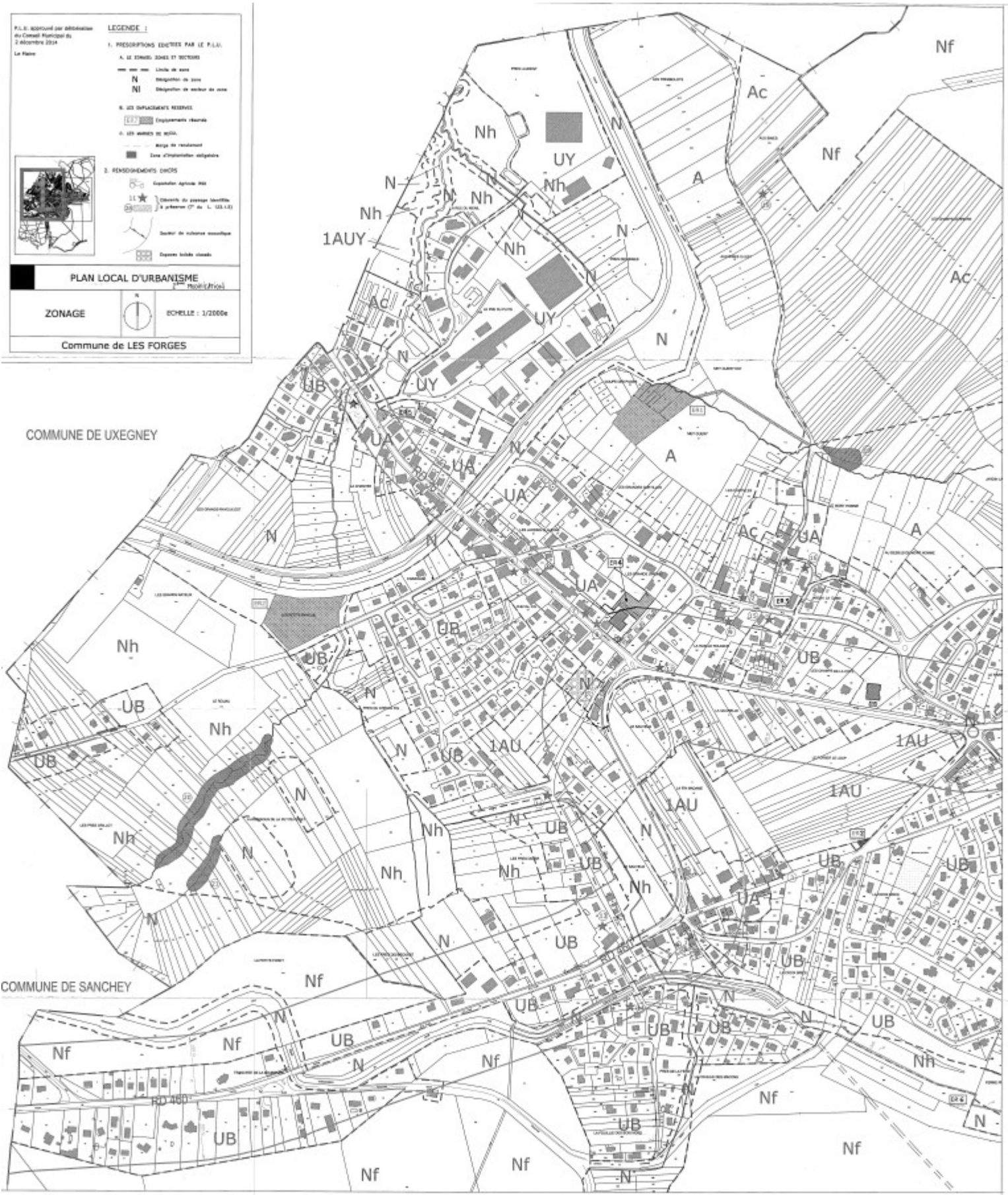
PLAN LOCAL D'URBANISME
Plan d'urbanisme

ZONAGE



ÉCHELLE : 1/2000e

Commune de LES FORGES



COMMUNE DE UXEGNEY

COMMUNE DE SANCHEY